

LIMITE TRANSVERSALE DE LA MER (LTM)

LA SOULLE

Département de LA MANCHE (50) / Commune de HEUGUEVILLE-SUR-SIENNE (50 200)

Texte juridique de référence : Décret du 27 novembre 1857

Limite	Observations
Face aval du pont de la Roque	<p>Aspects juridiques : Texte original non obtenu (source : liste ministérielle 2002)</p> <p>Aspects géographiques : Lieu-dit « le Pont de la Roque » mentionné sur le Scan Littoral. Positionnement au niveau de l'ancien pont traversant la Soulle. Numérisation côté aval du pont à partir de l'Ortho Littorale V2 (positionnement confirmé par DDTM50).</p> <p>Positionnement connu précisément (incertitude < 50 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en bleu sur la capture d'écran) :

